

Zeitschrift:	Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber:	École fédérale de sport de Macolin
Band:	44 (1987)
Heft:	10
Artikel:	Jeunesse + Sport 1990 : les thèses de la CFGS
Autor:	Weiss, Wolfgang
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-998629

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeunesse + Sport 1990: les thèses de la CFGS

Wolfgang Weiss, chef de la division de l'instruction
Traduction: Michel Burnand

Thèses Jeunesse + Sport 1990

La Commission fédérale de gymnastique et de sport (CFGs) soutient le sport de la jeunesse par le biais de «J+S 1990». Programme d'encouragement conçu sous l'égide de la Confédération, des cantons et des fédérations, J+S désire éveiller, chez le plus grand nombre possible de jeunes, le plaisir de la pratique sportive, leur assurer la formation nécessaire dans les disciplines de leur choix, les préparer à devenir des sportifs autonomes et les inciter à faire, du sport, une habitude de vie.

Les objectifs que la CFGS soutient dans l'optique du développement de «J+S 1990» sont les suivants:

1. Améliorer encore la qualité de la formation des jeunes, des moniteurs et des cadres.
2. Introduire, pas à pas, de nouvelles branches sportives dans J+S.
3. Maintenir l'âge J+S actuel (14 à 20 ans). Soutenir, par une coordination simple avec J+S, les mesures prises par les cantons en faveur des participants plus jeunes et, éventuellement, plus âgés.
4. Réviser régulièrement les manuels J+S pour en faire des documents didactiques modernes.
5. Continuer à prendre pour référence générale la «Conception J+S 1980»: J+S a pour but de permettre une occupation judicieuse des loisirs d'un nombre toujours plus grand de jeunes.

Evolution

1942 L'Instruction préparatoire volontaire (IP, appelée plus tard Enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports: EPGS), réservée aux jeunes de sexe masculin, voit le jour.

1972 Le mouvement Jeunesse + Sport, ouvert aux jeunes des deux sexes, prend la relève de l'IP/EPGS.

1981 D'importantes modifications de structure entrent en vigueur, ponctuées par la publication de la Conception J+S.

1985 Les discussions concernant J+S dans les années 1990 débutent entre l'EFGS, les cantons et les fédérations.

1987 La CFGS publie des thèses à l'appui de «J+S 1990».

Les thèses en question sont le résultat de nombreuses discussions, «bourses aux idées» et réflexions. Pour réellement les comprendre, il faut se référer aux données indiquées ci-dessus, que cet article a pour but de présenter tout en y ajoutant d'autres considérations. Il ne s'agit donc pas d'une prise de position officielle, mais de l'opinion personnelle de l'auteur de ces lignes. Celles-ci constituent une nouvelle contribution à l'édification des bases qui, jusqu'à mi-1988, devraient aboutir aux décisions finales. (Les termes désignant des catégories de personnes au masculin dans ce texte s'entendent pour les deux sexes.)

Planification

Nous devons prendre aujourd'hui des décisions pour les années 90. Les questions suivantes se posent à ce sujet:

- Dans quelle direction le sport évolue-t-il?
- Quelle évolution J+S doit-il soutenir, influencer, stimuler, déclencher?
- Une idée innovatrice va-t-elle surgir?
- Le système actuel est-il entaché d'erreurs à corriger?

Que nous agissons ou non, nous décidons pour l'avenir.

Structures

J+S est tout d'abord un ensemble structuré, un train de mesures permettant de promouvoir la formation sportive de la jeunesse: unités d'enseignement, durée des cours, indemnités, matériel, assurance, références de planification, qualifications de moniteur, degrés de formation des moniteurs, etc.: règles, conditions à remplir et performances. La seconde question est de savoir ce qui se fait et ce qui doit se faire au sein de ces structures.

Le système J+S est fondé sur un équilibre subtil:

- L'activité que les moniteurs exercent avec les jeunes bénéficie d'une reconnaissance officielle et d'un soutien *adéquat*.
- La formation de moniteur est à la fois une condition requise et une récompense pour l'exercice de l'activité. Les exigences doivent être *appropriées* sur les plans du contenu et du temps investi.
- Le cadre consiste en une activité sportive librement choisie et souhaitée, mobilisant les activités physiques dans une mesure *raisonnable*.

L'équilibre est rompu lorsque l'on exige ou que l'on offre *trop ou trop peu* dans un domaine ou dans un autre, ce qui entraîne une trop grande diminution de l'activité, ou des abus. En l'occurrence, il a remarquablement bien tenu jusqu'à présent. Cette harmonie est d'autant plus difficile à atteindre, que les opinions divergent quant à savoir ce qui est *adéquat, approprié ou raisonnable* et que la rétroaction ne vient que quand les corrections qui s'imposent «font mal». (Citons, à titre d'exemple vécu, la confrontation avec les associations de jeunesse concernant les «exigences appropriées» en matière de formation des moniteurs J+S).

La valeur difficile à saisir de cet équilibre est remise en question dans toutes les discussions concernant:

- l'adaptation de l'indemnité des moniteurs
- les exigences à remplir dans la formation des moniteurs
- l'élargissement de l'activité sportive
- la réduction des prestations (p. ex. au niveau du matériel)
- la réduction des conditions à remplir.

Lorsqu'il s'agit de peser le «trop» et le «trop peu», c'est parfois la peur qui nous fait prendre la décision; parfois, celle-ci exige de la prudence, de la sagesse, voire du courage.

Jusqu'à présent, les discussions ont montré que les structures actuelles remplissaient bien leur rôle dans la promotion du mouvement, que les abus étaient relativement rares et qu'elles laissaient une grande marge de manœuvre pour une bonne formation sportive. Dans toute phase de réflexion telle que celle que nous vivons, il faut résister à l'envie de procéder à des modifications simplement pour «avoir fait quelque chose». Nous sommes sur le point d'y parvenir avec succès. Quelques améliorations sont en vue, mais dans les grandes lignes, les structures existantes vont continuer à rendre de bons services dans les années 90 également.

C'est le contenu qui doit être au centre des préoccupations.

Première thèse: améliorer encore la qualité de la formation des jeunes, des moniteurs et des cadres.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il ne s'agit pas d'une phrase vide de sens. Le fait que cette thèse soit la première signifie que c'est sur ce point qu'il faut concentrer les efforts. Comme les structures sont efficaces, nous pouvons nous consacrer pleinement au développement du contenu, en prenant pour point de départ la formation des moniteurs.

La qualité des moniteurs détermine celle de la formation des jeunes.

Or, celle-ci constitue l'objectif permanent. Voici, par conséquent, quelques réflexions sur la situation de la jeunesse.

Formation des jeunes

Nous voulons montrer quelques tendances de l'évolution.

Augmentation de la participation

Malgré la dénatalité enregistrée depuis 1981, la participation à J+S n'a cessé de progresser. En d'autres termes, la proportion des jeunes qui font du sport au sein de J+S est en constante augmentation: elle a passé de 50% en 1981 à 66% en 1986. Certes, les statistiques interdisent toute conclusion précise, parce que de nombreux jeunes participent à 2 ou 3 cours et sont comptés plus d'une fois. On peut cependant admettre qu'aujourd'hui, près de la moitié des adolescents domiciliés en Suisse font du sport dans le cadre de J+S, ce qui est un excellent «score». C'est donc exclusivement sur la qualité que doivent porter les efforts, afin que cette évolution réjouissante se poursuive.

Diminution de la participation des plus âgés

Une enquête effectuée en 1982 révèle que la participation des jeunes de 15 ans à J+S est plus forte que celle de leurs aînés âgés de 19 ans. Elle varie beaucoup d'une branche sportive à l'autre, et les raisons en sont nombreuses. J+S s'efforce d'amener les jeunes vers le sport des adultes. La baisse mentionnée doit donc nous préoccuper. Ce n'est guère en modifiant les structures que l'on parviendra à une amélioration, mais uniquement en présentant un programme qui n'élimine pas les moins doués par une sélection basée sur la seule performance. Dans l'optique d'un encouragement réel du sport de masse, il est extrêmement important de trouver une solution à ce problème.

Tout jeune qui le désire doit pouvoir participer dans la mesure de ses capacités.

En énonçant ce principe, nous nous op posons à l'élitisme à outrance. A moyen terme déjà (jusqu'en l'an 2000), cette option de base marquera profondément l'évolution du sport de sociétés en Suisse. Le problème doit être discuté dans le cadre de la formation des moniteurs des différentes branches et abordé au sein des fédérations et des clubs. On a déjà pu constater quelques aspects très positifs durant l'Année de la jeunesse (1985).

Le sport vécu

Si les traditionnelles disciplines de compétition continuent d'attirer de nombreux jeunes, la tendance est de plus en plus aux spécialités sportives axées sur l'expérience vécue, ou aux disciplines classiques, mais dans des versions qui mettent l'accent sur cette même expérience vécue. Le malentendu concernant le «refus de l'effort» devrait bientôt être effacé. En effet, les jeunes ne reculent pas à la tâche, mais beaucoup cherchent à s'engager dans le jeu, à se mesurer à l'adversaire, à jouer avec un partenaire, à affronter la nature, à pratiquer l'art gestuel et à appliquer des formes d'expression, plutôt qu'à participer à des compétitions ou à des championnats proprement dits.

Une formation efficace et de qualité est souhaitée, mais elle est motivée autant par l'expérience d'un «bon» jeu, par une «bonne» entreprise, ou par une «bonne» rencontre que par le résultat chiffré.

Le sport axé sur la seule performance mesurable, tel que celui de haute compétition, ne s'adresse qu'à un petit nombre de jeunes doués et susceptibles de «percer». Ici aussi, ce sont les modalités de l'entraînement, les motifs avancés par le moniteur, son attitude, qui attirent ou repoussent les jeunes.

Activités polisportives

Rares sont les adolescents qui apprécient de «tâter un peu de tout» en sport. En revanche, ils sont nombreux à pratiquer plusieurs disciplines à la fois, ou alternativement. Beaucoup également, à la recherche de certaines qualités de l'expérience vécue, passent d'une spécialité à l'autre, par exemple du ski à la planche à voile, de la voile au «snowboard» puis au ski, ou du tennis de table au GOBA, au badminton, au tennis et au squash, ou encore du canoë-kayak à la varappe, à l'alpinisme, à la spéléologie et à la nataction en eaux vives. J+S et la plupart des institutions concernées par ce mouvement sont organisés en fonction des branches sportives. Cette formule présente de grands avantages et il n'est ni souhaitable, ni possible de la modifier à court terme. Mais voilà:

Cette mobilité des jeunes appelle la souplesse des institutions.

Dans les cours, on pourrait proposer un plus grand nombre de combinaisons de branches ou mieux mettre à profit le tiers «réservé aux activités complémentaires». La franchise face aux jeunes désireux de changer de sport (de club!) et face aux nouveaux adeptes pose des exigences élevées à l'ouverture d'esprit du moniteur. La formation qu'il reçoit peut rendre de précieux services dans ce sens.

Relation entre les jeunes et le moniteur

Il découle de ce qui précéde qu'une majorité de jeunes évitent de trop se lier à une institution, mais qu'ils cherchent et apprécient le contact avec le moniteur. L'importance de cette relation humaine ressort très nettement d'une série d'interviews faites lors du camp national J+S/ASS de 1985 et du symposium de la même année consacré à ce sujet. Compétence technique et franchise sont les qualités que les jeunes attendent du moniteur.

Il n'est guère de domaines mieux placés que le sport pour établir un vrai contact entre les générations:

En sport, les jeunes ont vite fait d'égaliser les performances de leurs aînés – et le moniteur apporte, de son côté, son savoir et son expérience: une combinaison facile à faire fructifier. La formation que le moniteur reçoit ne peut pas modifier fondamentalement son comportement et sa personnalité, mais elle peut soulever le problème, provoquer une prise de conscience et, par le biais de l'exemple, stimuler une évolution positive dans le cours de moniteurs.

Question ouverte: qu'en est-il de l'animation?

Oui à l'animation dans le cadre de l'activité de formation pour «dynamiser la vie de tous les jours». Mais la question à débattre ici est de savoir s'il faut soutenir des manifestations de ce genre pour grossir les rangs des participants à J+S. Si elles sont intégrées à un cours, elles résultent de la vitalité d'un groupement et peuvent très bien se faire dans le cadre de la structure de J+S. Ce qui fait l'objet de discussions, ce sont les manifestations isolées, d'un jour, qui constituent un corps étranger à l'intérieur du mouvement. Les examens d'endurance en représentent une forme et permettent à tout jeune d'y participer, sans connaissances préalables particulières. Or, la plus grande prudence est de mise face à

toute extension de ce type d'actions au sein de J+S. En effet, ce n'est pas à l'Etat qu'il incombe de soutenir tous les tournois, concours et fêtes de jeux populaires qui existent déjà et qui, en plus, se commercialisent de plus en plus. Il en va de même de toutes les compétitions officielles. Si des groupements J+S y prennent part, cela fait partie de leur formation. Dans ce sens, J+S donne son appui à la *participation* à des compétitions, des tournois et manifestations analogues, mais il n'a pas pour mission de soutenir leur *organisation*.

La première thèse est expressément axée sur la question de la formation.

La société a tout intérêt à former des jeunes capables de pratiquer une activité sportive bien comprise.

La volonté de suivre cette *voie* plutôt que celle de l'effort physique unique constitue ce que les jeunes offrent en contrepartie de l'aide de l'Etat. Il est plus sage (et plus économique) de résister au désir d'«expansion» et de concentrer l'aide de J+S sur l'activité de formation.

Formation des moniteurs

J+S vit de l'esprit amateur (au sens étymologique) de ses moniteurs. Le temps disponible pour la formation étant des plus restreints, il convient de l'utiliser au mieux. La formule «formation – pratique – perfectionnement – pratique – etc.» a fait ses preuves. Souvent, la difficulté, pour les formateurs, est d'accepter le caractère inachevé d'une formation de courte durée tout en donnant leur pleine mesure pour tirer le meilleur profit des possibilités offertes.

Programmes

Le bagage des moniteurs qui arrivent dans les cours ne cesse de changer. Les programmes sont de courte durée et doivent obéir au principe selon lequel il faut, à partir des capacités en présence, pousser la formation le plus loin possible.

Formation dans les branches sportives

La compétence technique des candidats est la première condition à remplir en vue d'une formation efficace. C'est pourquoi l'ensemble de la matière est enseignée le plus possible en rapport avec la branche sportive. L'ouverture face à l'expérience vécue dans d'autres spécialités, la curiosité pour certains principes pluridisciplinaires sont certes importantes, mais compte tenu de la durée limitée de la formation,

le développement de la compétence technique doit demeurer au centre des préoccupations.

Formation des jeunes en âge J+S

Selon la troisième thèse, J+S va continuer à se concentrer sur l'âge J+S actuel.

La formation des moniteurs J+S doit être axée sur l'âge J+S.

Il ne s'agit pas d'écartier entièrement les aspects touchant les plus jeunes et les plus âgés, mais s'ils se mettent à prédominer, les bases du contenu et les méthodes d'enseignement commenceront à vaciller. C'est là que J+S doit fixer ses limites. Il convient de prévoir des programmes de formation en dehors de J+S pour les moniteurs qui se consacrent exclusivement aux catégories d'âge nettement inférieures ou supérieures à celle de J+S. On ne saurait attendre de la formation des moniteurs J+S qu'elle s'étende à tous les âges. Cette exigence dépasserait l'institution et ses cadres.

Contenu de la formation des moniteurs

Au cours de ces dernières années, la formation des moniteurs J+S a voué une grande attention aux exigences liées à la réalisation de performances et à la *théorie de l'entraînement*, y compris les facteurs de condition physique. Ces efforts ont profondément influé sur le savoir et le mode d'entraînement dans de nombreuses branches sportives. Le thème en question y est traité tout naturellement. Or, il va faire place à celui de l'*apprentissage moteur*. L'entraînement technique fondé sur des recettes sera rendu plus efficace grâce à l'étude et à la prise en compte des aspects fondamentaux de la coordination, ce qui profitera également à la mobilité des jeunes en matière de choix des branches sportives.

L'acquisition consciente des capacités de base permet un apprentissage plus rapide et un meilleur transfert à des situations nouvelles.

C'est cette thématique qui dictera le développement de la compétence technique des moniteurs dans la décennie à venir. Ces derniers apprendront à développer de façon fonctionnelle les capacités présentes, plutôt qu'à faire exécuter des séries «scolaires» d'exercices progressifs. Ce procédé permettra, aussi, un travail davantage *orienté sur l'expérience vécue*.

La recherche de l'élément *essentiel* du mouvement, de la performance et de l'expérience vécue

dans les branches sportives respectives permet d'approfondir la formation des moniteurs au lieu de la surcharger.

Les cours de moniteurs réunissent pendant quelques jours des personnes dont les intérêts sont semblables (mais pas toujours les opinions, tant s'en faut!), ce qui donne automatiquement lieu à une *communication* et à une *rencontre* intenses. Ici aussi se dessine une tendance à prendre conscience de ce phénomène. Il n'est pas question d'une analyse «psychologisante» de processus de dynamique de groupe, mais de

l'aptitude à parler des qualités de l'expérience vécue

et, par là, de favoriser la tolérance et d'apprendre à estimer ce qui est différent. Dans les années 90, le problème de l'*impact sur l'environnement* sera un thème important dans tous les sports de plein air. La jeunesse y est très sensible. Il faudra intégrer, dans une chaîne pédagogique, les connaissances sur la performance et le corps humain, les connaissances sur la nature et le respect de celle-ci. La formation des moniteurs doit aider à combler ce retard sur la jeune génération.

Formation des formateurs

En 1986, des principes de la formation des moniteurs J+S ont été formulés pour compléter la Conception J+S. Partant d'un large consensus quant à la direction à suivre, ils constituent une base importante pour un développement conscient du mouvement. Le processus, déjà mentionné, de l'optimalisation de la formation des moniteurs doit être sans cesse renouvelé et nécessitera, dans les années à venir, une formulation plus systématique des

méthodes

à employer dans cette même formation des moniteurs.

La question centrale est la suivante:

Comment faire pour améliorer le plus efficacement possible la compétence des moniteurs?

Dans la formation des moniteurs, nombre d'actions se font intuitivement, non sans succès. D'autres se perpétuent spontanément, par tradition, sans égard aux changements des données. Un travail important nous attend ici. Quelques méthodes ont déjà été esquissées:

- La «méthode 1:1»: elle consiste à appliquer, au cours de branche sportive, ce qu'on a appris au cours de moniteurs.
- La méthode fondée sur le principe selon lequel le moniteur est capable de transmettre ce qu'il sait faire lui-même.

même. Elle justifie un entraînement technique considérable au cours de moniteurs.

- La méthode de la prise de conscience du vécu visant, par une évaluation (réflexion pédagogique), à une prise de conscience des méthodes utilisées au cours de moniteurs, dans l'espoir qu'elles pourront continuer à l'être de la même façon par la suite.
- La méthode des exercices d'application: la planification, l'enseignement et l'évaluation de ce dernier se font avec les jeunes au cours de moniteurs.
- La méthode du principe et de l'exemple: on assimile des principes, pour les appliquer à un cas exemplaire et les transmettre.
- La méthode du modèle: elle consiste à reproduire plus ou moins consciemment les modes de comportement du formateur.
- Etc.

Tout cela a pour toile de fond le fait que chaque moniteur a vécu lui-même l'enseignement pendant des années, qu'il possède un répertoire riche ou encombrant de théories banales et que ce n'est que par petites doses que des changements sont possibles.

Concernant l'envergure de la formation des moniteurs J+S, il conviendrait d'effectuer un travail scientifique pour examiner l'efficacité des méthodes qui y sont en usage. Des efforts sont faits dans ce sens à l'intérieur du programme de recherche de l'EFGS. Nombre de *cours de formateurs* se font conjointement à des cours de moniteurs 1 qui leur servent de classe d'application. La «méthode 1:1» a fait ses preuves dans ces cas. La préparation et l'évaluation de cet apprentissage pratique sont toutefois perfectibles. Le développement de la formation des formateurs constitue un défi permanent pour les chefs de branche J+S. Les quelque 5000 experts et formateurs œuvrant dans J+S sont l'élément le plus précieux du mouvement.

Un des points forts du développement de J+S est d'accroître la compétence des experts et des formateurs de façon appropriée et de maintenir ainsi leur enthousiasme pour un travail de qualité exécuté à titre de formateurs d'adultes.

Deuxième thèse: introduire, pas à pas, de nouvelles branches sportives dans J+S.

Cette thèse reflète non pas un désir «expansionniste» de J+S, puisque l'importance quantitative de ces branches est généralement minime, mais une exigence de justice:

Tous ceux qui font du sport dans le sens de J+S doivent pouvoir participer.

Deux grands problèmes se posent à ce sujet:

Rapport de «rentabilité»

Les petites branches sportives requièrent presque la même infrastructure que les grandes, notamment pour ce qui est de la direction de la branche, du travail de la commission et des moyens d'enseignement. En raison des effectifs limités, la formation des moniteurs des catégories supérieures et des cadres ne peut pas se faire selon les modalités habituelles. C'est pourquoi l'EFGS a créé un *statut particulier* pour ces petites branches, statut qui ramène à de justes proportions les «investissements nécessaires» par jeune qui pratique le sport concerné. Toutefois, une augmentation des ressources humaines s'impose, mais il n'est pas encore certain que la Confédération l'accorde. Par la présente thèse, la CFGS est disposée à soutenir des propositions allant dans ce sens.

Délimitation

Où s'arrête la notion de sport? Quelles sont les activités pouvant être soutenues par J+S en vertu des bases légales? Le critère principal à retenir est le suivant:

La pratique sportive doit être liée à un degré d'effort physique suffisant.

Douze branches sportives aimeraient faire leur entrée dans J+S. Quelques-unes de ces candidatures sont incontestées, alors que d'autres nécessiteront des prises de décision délicates parce que fondées sur des questions d'appréciation.

Planification

Deux branches devraient être introduites chaque année. La perspective d'un élargissement considérable de la gamme des branches J+S dans les années 90 est réjouissante.

Troisième thèse: maintenir l'âge J+S actuel (14 à 20 ans). Soutenir, par une coordination simple avec J+S, les mesures prises par les cantons en faveur des participants plus jeunes et, éventuellement, plus âgés.

La discussion relative à l'âge J+S est aussi vieille que le mouvement lui-même. Par la troisième thèse, la CFGS et l'EFGS veulent adopter une position très claire

pour les années 90, afin que les cantons disposent d'un point de repère solide pour leur planification.

Motifs

En 1972, la Confédération a, quant aux catégories d'âge, fondé l'encouragement du sport sur les considérations suivantes:

- Octroi de subventions au sport scolaire facultatif pour les jeunes en scolarité obligatoire;
- Programme J+S pour les jeunes de 14 à 20 ans;
- Octroi de subventions aux fédérations pour le sport des adultes.

A la suite de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, les subventions au sport scolaire facultatif seront supprimées à partir du 1er janvier 1988. Ce faisant, le Parlement a clairement laissé entendre que cette catégorie d'âge était du ressort des cantons.

Ainsi, la Confédération porte le gros de son aide sur la période délicate qui s'étend entre l'âge de la scolarité et l'âge adulte. Cela s'impose pour trois raisons:

- C'est essentiellement à cet âge que le jeune puise, dans le sport, les éléments qui l'amèneront à une pratique sportive durable.
- Les jeunes sont exigeants (plus que ne le sont les enfants) mais contrairement aux adultes, ils n'ont pas encore les moyens de satisfaire financièrement leurs propres exigences.
- L'encouragement du sport de la jeunesse constitue un instrument assez facile à manier et efficace en matière de politique de la jeunesse.

Programmes annexes cantonaux

Depuis le début de 1987, le canton de Zurich applique les structures J+S aux jeunes de 12/13 ans; ce «programme annexe» peut servir de modèle. D'autres cantons en sont à la phase de projet.

A ce titre, le canton se charge de régler la question de l'équilibre entre le sport scolaire facultatif et le sport de la jeunesse.

A Zurich, les deux programmes coexistent. D'autres cantons concentrent leur soutien aux «moins de 14 ans» sur le sport scolaire facultatif (par exemple les Grisons) ou sur le sport de la jeunesse. J+S va se voir confronté au fait que ses programmes, ses moyens didactiques et la formation de ses moniteurs vont s'étendre aux plus jeunes. Tant qu'il s'agira d'une *extension*, la situation demeurera acceptable. Mais lorsque les «plus jeunes» commenceront, par exemple dans certaines branches sportives, à être majoritaires, il y aura lieu de trouver une solution adaptée à la nouvelle réalité.

Quatrième thèse: réviser régulièrement les manuels J+S pour en faire des documents didactiques modernes.

Signification

J+S édite environ 120 «livres rouges»: des manuels du moniteur dans 30 branches, en 2 ou, généralement, 3 langues; des manuels de l'expert dans 24 branches (sans les petites branches), en 2 langues. A la différence des monographies toujours plus nombreuses qui paraissent sur le marché du livre, ces documents sont

des moyens didactiques qui servent de base idéologique et de prescriptions pour le contenu et les règles de la formation des jeunes et des moniteurs.

La correspondance entre les 3 langues (qui, malheureusement, ne se réalise parfois qu'avec un certain retard) constitue un point très important.

Présentation

Les manuels sont des recueils de documents isolés. La plupart d'entre eux sont

trop volumineux et démesurés, en dépit de la qualité de leur contenu. La quatrième thèse signifie que dans les années à venir, il faudra faire un effort particulier pour élaborer

des manuels d'envergure réduite, axés principalement sur la formation des moniteurs 1, attrayants et formant une unité.

Les moyens didactiques J+S sont un instrument capital pour diriger le mouvement. Les efforts déployés en faveur d'une présentation moderne, plaisante et pouvant être régulièrement adaptée au goût du jour, est «payante» et nécessaire.

Cinquième thèse: continuer à prendre pour référence générale la «Conception J+S 1980»: J+S a pour but de permettre une occupation judicieuse des loisirs d'un nombre toujours plus grand de jeunes.

Une «conception» n'a pas pour tâche de fixer des buts, mais d'indiquer la direction à suivre. Les directives formulées en 1980 semblent garder toute leur validité pour les années 90. On renoncera à toute modification purement rédactionnelle. C'est peut-être vers 1995 qu'il vaudra la peine, par analogie à ce qui s'est fait la dernière fois, d'ébaucher la Conception 2000, avec la collaboration des experts.

Remarques finales

Les thèses présentées se concentrent sur quelques points importants. Au cours de la prochaine décennie, J+S aura encore nombre d'autres problèmes à résoudre; par exemple la question de l'équilibre entre la part de l'Etat et celle des fédérations au sein de J+S, l'harmonie entre la future loi sur l'encouragement des activités extra-scolaires de la jeunesse et J+S, le rapport entre l'EFGS et les cantons dans le contexte des compétences sans cesse croissantes de ces derniers et de leur aspiration à une plus grande autonomie, l'importance et le fonctionnement de l'assistance dans J+S, etc. J+S est certes devenu un appareil étatique d'assez grande envergure et bien structuré, mais son esprit dynamique et jeune en garantit la vitalité jusque dans les années 90. Les thèses de la CFGS se proposent de soutenir ce dynamisme. ■

Occasion à saisir

1 appareil de musculation

10 stations peu servis

1 biosauna

6 places, état neuf, excellent pour la relaxation et la récupération physique
Conviendrait pour un club sportif

Prix à discuter

Renseignements: 032 93 30 50



Centre de sports berner oberland Frutigen 800 m d'alt.

Information:
Office du tourisme CH-Frutigen
033 711421

180 lits, un grand nombre de dortoirs de douze et six personnes. – Salles de séjour.

Installations de sports: piscine couverte et piscine à ciel ouvert, terrain de football, court de tennis, salle de musculation et de fitness, minigolf.

Sol synthétique pour: handball, basketball, volleyball et tennis.

Pension complète à partir de fr. 23.—.

Pour: camp de sport et de marche – camp de ski
(centre de ski Elsigenalp-Metsch, 2100 m d'alt.)

Occasion à saisir

fitness

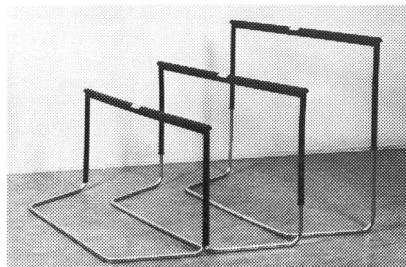
à exploiter, dans immeuble neuf, complètement équipé avec appareils de musculation, biosauna et solarium, état neuf, bonne clientèle, bien situé.

Renseignements: 032 93 35 82

Haies d'exercices

pour des heures d'entraînement variées

- pour l'enseignement en halle et en plein air
- utilisation multiple



**R. Bachmann
Im Lussi, 8536 Hüttwilen
054 4714 63**

Demandez notre prospectus

Carite®

signifie:
**qualité, moultant
à la perfection
modèles attractifs**

Nous vous envoyons volontiers des échantillons de tissu ainsi que notre grand catalogue en couleurs avec les tout nouveaux justaucorps en dorlastans, coton et Helanca.

Carite
Vêtements de gymnastique SA
Ruflisbergstr. 9, 6006 Lucerne
Tél. 041 36 99 82
041 36 99 81

